

PRIÈRE DE CORRIGER S'IL Y A LIEU LE NOM ET L'ADRESSE

Objet de l'enquête

Pour obtenir de l'information sur la position des industries énergétiques au Canada. Les résultats seront utilisés par les associations de cette industrie pour mesurer la taille et l'importance de l'industrie et par les gouvernements pour établir des politiques énergétiques informelles. Les informations peuvent être utiles aux entreprises dans la prise de décision.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraient d'identifier une entreprise sans que celle-ci en ait donné l'autorisation par écrit au préalable. Les données déclarées resteront confidentielles, serviront exclusivement à des fins statistiques et seront publiées uniquement sous forme agrégée. Les dispositions de la *Loi sur la statistique* qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

Renseignements

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire ou si vous avez des questions ayant trait à l'enquête, veuillez communiquer avec nous.

Téléphone : 613-951-4056

Télécopieur : 613-951-9499

Directives et notes

Prière de compléter et retourner une copie à Statistique Canada, Division de la fabrication et de l'énergie, Section de l'énergie, Ottawa K1A 0T6. Référer au guide du répondant pour les définitions.

Les renseignements requis pour cette enquête seront compilés, en conjonction avec d'autres renseignements recueillis par Statistique Canada, dans le but de fournir des statistiques sur l'industrie pour la comptabilité nationale et à d'autres fins. Les résultats finals sont révisés par un comité consultatif formé de représentants de l'industrie et du gouvernement. Aucune information spécifique aux répondants, fournie durant cette enquête, ne sera dévoilée en aucun temps durant cette révision.

Divulgaration des renseignements transmis par télécopieur ou autres mode électroniques : Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou autres modes électroniques peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada offrira le niveau de protection garanti pour tous les renseignements recueillis aux termes de la *Loi sur la statistique*.

Dépenses nettes d'exploitation

Veuillez déclarer les dépenses en milliers de dollars canadiens. Le but de cette enquête est de faire la collecte de "Dépenses nettes d'immobilisations" pour chacune des entreprises actives de cette industrie. Chaque entreprise est requise de rapporter sa participation nette dans le cas d'ententes contractuelles telles que les projets en co-participation, d'exploitation, de récupération assistée et de maintien de la pression. Les informations devraient être rapportées pour vos opérations canadienne seulement.

Veuillez noter que ces chiffres sont publiés dans la publication annuelle intitulée Extraction de Pétrole et de Gaz (Catalogue 26-213).

Donner la liste des sociétés filiales qui sont incluses dans ce rapport :

Type de propriété :
(Veuillez cocher une case)

Méthode comptable utilisée pour les dépenses d'exploration :

Entreprise individuelle☐

Société non enregistrée☐

Société en nom collectif☐

Coopérative☐

Société à rentabilité limitée☐

Méthode de capitalisation du coût de la recherche fructueuse☐

Méthode de capitalisation du coût entier☐

Autre (spécifier)☐

ATTESTATION

Je déclare que les renseignements donnés dans le présent rapport sont de bonne foi et, autant que je sache, complets et exacts.

Signature

Nom du signataire (en lettres moulées s.v.p.)

Fonction officielle du signataire

Date

jour

mois

année

Nom de la/des personne(s) à
contacter à propos de ce relevé

Téléphone

()-

Télécopieur

()-

Adresse électronique

5-3120-2006.2 : 2010-01-11 SQC/IND-315-60204

Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

ANNEXE I : RECETTES, FRAIS ET BÉNÉFICES NETS	Total des activités en amont
	(MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)
Recettes	
1. Ventes avant redevances, taxes et autres frais	
2. Toutes autres recettes	
3. Recettes brutes (lignes 1+2)	
Déductions	
4. Redevances et paiements semblables (somme An. II, no. 14 et 15 et Ann. III, no. 6, 7 et 8)	
5. Frais d'exploitation (somme An. II no. 13 et An.III no. 5)	
6. Salaires et traitements	
7. Autres coûts d'exploitation monétaires	
8. Frais d'intérêt	
9. Impôt fédéral	
10. Impôt provincial	
11. Impôts reportés	
12. Dépenses d'exploration et mise en valeur courantes	
13. Dépréciation/Amortissement	
14. Épuisement	
15. Sommes radiées et amortissement des frais reportés	
16. Autres postes hors caisse	
17. Total (somme des lignes 4 à 16)	
18. Bénéfices nets (ligne 3 moins 17)	

ANNEXE II : Secteur non conventionnel	Pétrole brut			Gaz naturel dans le charbon	
	In-situ	Minier	Usines de valorisation	Colombie- Britannique	Alberta
Dépenses en immobilisations	(MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)				
1. Acquisition et rétention de terrains et concessions : a) Coûts d'acquisition, frais inhérents aux droits pétroliers et coûts de rétention					
b) Coûts des terrains et des concessions d'autrui					
2. Machines et matériel					
3. Logement					
4. Dépenses de forage (dépenses préalables à l'extraction, frais de forage et autres frais)					
5. Frais généraux capitalisés					
6. Dépenses de recherches et autres coûts					
7. Total (somme des lignes 1 à 6)					
Dépenses d'exploitation	(MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)				
8. Terrain, puit et/ou usine					
9. Taxes (à l'exception de l'impôt sur le revenu)					
10. Coût d'achat de carburant et d'électricité					
11. Traitement d'eau et disposition					
12. Frais généraux d'exploitation					
13. Total des frais d'exploitation (sommés des lignes 8 à 12)					
14. Redevances provinciales					
15. Redevances autres qu'à la Couronne					
16. Production non conventionnelle de gaz naturel dans le charbon (Millions de mètres cubes)					

NOTE: Ne pas inclure les coûts directement associés à l'extraction du charbon.
Les zones ombragées sont réservées pour l'usage de Statistique Canada SEULEMENT.
Veuillez remplir l'annexe VII (voir dernière page) uniquement si vous avez rempli l'annexe ci-dessus.

Le nombre d'employés associé avec le 6. ci-haut

ANNEXE III: SECTEUR CONVENTIONNEL FRAIS D'EXPLOITATION ET REDEVANCES	Provinces					Terres du Canada (voir guide du répondant)						Total Canada
	Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan	Autre provinces (spécifier)		Nouvelle Écosse (extracôtières)	Terre-Neuve (extracôtières)	T.N.-O.	Yukon	Nunavut	Autre (spécifier)	
				(MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)								
1. Activités aux terrains, puits et réseaux de collecte - Pétrole et gaz												
2. Usines de traitement du gaz naturel												
3. Taxes (excluant l'impôt sur le revenu et les redevances)												
4. Frais généraux d'exploitation												
5. Total des frais d'exploitation (somme de lignes 1 à 4)												
6. Redevances fédérales de la Couronne												
7. Redevances et taxes provinciales												
8. Redevances et paiements similaires ne revenant pas à la Couronne												

ANNEXE IV : DÉPENSES EN AMONT (CAPITALISÉES ET IMPUTÉES ¹) (Secteur conventionnel)	Provinces					Terres du Canada (Voir guide du répondant)						Total Canada
	Colombie- Britannique	Alberta	Saskatchewan	Autres provinces (spécifier)		Nouvelle Écosse (extracôtières)	Terre-Neuve (extracôtières)	T.N.-O.	Yukon	Nunavut	Autre (spécifier)	
				(MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)								
Dépenses d'exploration ²												
1. Coûts d'acquisition et de rétention des droits pétroliers et gaziers												
2. Coûts des terrains et des concessions achetés auprès d'autres sociétés pétrolières												
3. Dépenses géologiques et géophysiques												
4. Forage d'exploration												
5. Total dépenses d'exploration (lignes 1 à 4)												
Dépenses de mise en valeur ²												
6. Forage de mise en valeur												
7. Coûts des achats de réserves prouvées												
8. Total dépenses de mise en valeur (lignes 6 et 7)												
Dépenses de production ²												
9. Installations de production												
10. Installations autres que celles de production												
11. Projets de récupération assistée												
12. Usines de traitement du gaz naturel												
13. Foreuses et bateaux d'approvisionnement												
14. Total, dépenses de production (lignes 9 à 13)												
Frais généraux en amont												
15. Exploration												
16. Mise en valeur												
17. Production												
18. Total, frais généraux en amont (lignes 15 à 17)												

¹ Les dépenses imputées sont reliées à toutes dépenses d'exploration et de mise en valeur qui sont imputées par les compagnies qui utilisent la méthode de capitalisation du coût de la recherche fructueuse. Tous les coûts imputés qui sont relatifs à la production doivent être déclarés comme coûts d'opération.

² Pour chacune des entrées, veuillez rapporter les immobilisations brutes avant les réductions causées par les stimulants, crédits d'impôt, prestations d'assurance et inclure les dépenses d'exploration et de mise en valeur imputées aux opérations courantes (si applicable).

Page 3

5-3120-2006.2

ANNEXE V : VOLUME ET VALEUR DES VENTES*			Provinces					Terres du Canada (Voir guide du répondant)					Total Canada	
			Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan	Autres provinces (spécifier)		Nouvelle Écosse (extracôtières)	Terre-Neuve (extracôtières)	T.N.-O.	Yukon	Nunavut		Autre (spécifier)
Volume (pour conversion métrique voir guide du répondant)														
1. Pétrole brut classique et condensats (10³ m³)														
2. Pétrole brut synthétique (10³ m³)														
3. Pétrole bitumineux (10³ m³)														
4. Gaz naturel commercialisable (10³ m³)														
5. GNL/LGN a) Sur le terrain (10³ m³)														
b) Usines de retraitement (10³ m³)														
6. Pentanes plus														
a) Sur le terrain (10³ m³)														
b) Usines de retraitement (10³ m³)														
7. Soufre vendu (kilotonnes)														
Valeur ¹			(MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)											
8. Pétrole brut classique et condensats														
9. Pétrole brut synthétique														
10. Pétrole bitumineux														
11. Gaz naturel commercialisable														
12. NGL'S/LPG'S a) Sur le terrain														
b) Usines de retraitement														
13. Pentanes plus														
a) Sur le terrain														
b) Usines de retraitement														
14. Soufre vendu														

*Exclut le pétrole et le gaz achetés pour revente, raffinage, fractionnement ou autre forme de traitement ultérieur, mais comprend la valeur et le volume de production assujettie à des redevances.

(1) La valeur totale doit être égale au numéro 1 de l'Annexe 1.

ANNEXE VI : BILAN	Total Canada
	(MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)
1. Total des disponibilités	
2. Immobilisations nettes	
3. Autres disponibilités	
4. Total de l'actif (lignes 1 à 3)	
5. Exigibilités	
6. Dette à long terme	
7. Autres exigibilités	
8. Avoir propre	
9. Total du passif et de l'avoir (lignes 5 à 8)	

“CÉDULE VII: SECTEUR NON CONVENTIONNEL”		DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS PAR TYPE D’ACTIF				
Matériel et outillage À REMPLIR “UNIQUEMENT” SI VOUS AVEZ REMPLI L’ANNEXE II. Le matériel et l’outillage sont habituellement situés dans les édifices et peuvent être enlevés ou remplacés sans altérer de façon importante les édifices.		In-Situ	Exploitation minière	Usines de valorisation	Production d’énergie	Total
6010	Les camions hors route	(DÉCLAREZ EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)				
6001	Camions et autres véhicules automobiles					
9008	Le forage de la terre, des minéraux, des minerais; machines pour l’exploitation minière et de champs de pétrole et de gaz					
9001	Générateurs de gaz, turbines, moteurs à combustion interne et autres moteurs					
9002	Pompes ne distribuant pas de carburant, compresseurs d’air et de gaz, ventilateurs					
9195	Chaudières, générateurs de vapeur à récupérateur de chaleur					
9013	Contrôle automatique, appareils pour la mesure ou le contrôle du niveau des liquides					
9106	Conveyeurs, élévateurs, et matériel pour le levage et le chargement					
9099	Autres machines et matériel, veuillez préciser:					
Construction d’immobilisations (bâtiments et travaux d’ingénierie) Les structures de construction devraient être classifiées sous un seul actif dépendamment de leur usage principal à moins que les structures aient un usage multiple auquel cas vous devriez séparer les composantes. Le coût du matériel et outillage qui sont parties prenantes ou une caractéristique intrinsèque des structures devrait être reporté comme faisant partie de la structure (c.-à-d. ascenseurs, appareil de chauffage, installation d’extinction automatique d’incendies, contrôles environnemental, systèmes d’interphone, etc.) ainsi que l’aménagement paysagé, les terrains de stationnement attenants, etc.						
3205	Pipelines					
2412	Stations de pompage					
1022	Maisons de bûcherons, dortoirs, camps					
3217	Forage de développement					
3218	Installations de production,extraction de gaz et de pétrole (y compris les usines de traitement)					
3412	Exploration de mise en valeur					
4999	Autres travaux de génie					
5999	Autres constructions, veuillez préciser:					